

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LE PRÉFET,
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL
A LA SÉCURITÉ PRIVÉE,
RESPONSABLE DE LA MISSION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA VIDÉOPROTECTION

JLB/CP/2014-051

Paris, le **2 MAI 2014**

Monsieur le Secrétaire général adjoint,

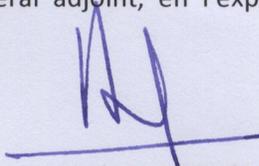
Après avoir, à la demande de Manuel VALLS, alors ministre de l'intérieur, mis en place et animé un groupe de contact qui a permis de renouer le dialogue entre le ministère et les organisations syndicales, puis de préciser, hiérarchiser et prendre en compte leurs attentes, j'ai déployé toute mon énergie pour piloter le groupe de travail de l'ensemble des structures du ministère pour faire avancer les dossiers concernant les polices municipales et les gardes-champêtres.

J'ai lancé l'expérimentation relative aux réseaux radios, travaillé avec le CNFPT sur l'évolution des formations, engagé le travail sur l'accès direct à certains fichiers, contribué à traiter le bug sur les aérosols de produits lacrymogènes créé par un texte sur les armes dont toutes les conséquences n'avaient pas été tirées, relancé la réflexion sur les tenues, etc... J'ai également participé à la mise en forme des dossiers indiciers et statutaires qui devront être encore retravaillés. J'ai enfin conduit les échanges avec les sénateurs PILLET et VANDIERENDONCK, les travaux ministériels devant permettre de compléter leur proposition de loi.

J'ai conscience au moment où je m'apprête à quitter mes fonctions, à ma demande, que ce travail lourd et exigeant est loin d'être terminé et j'aurais souhaité qu'il fût plus avancé. Après mon départ, je sais que ce travail se poursuivra sous l'impulsion d'un successeur et avec le concours actif et l'écoute attentive de l'inspecteur général de la police nationale Bertrand MICHELIN et du colonel Pascal HURTAULT.

J'ai eu grand plaisir à vous rencontrer, à apprendre à mieux connaître les réalités de vos missions et à travailler avec vous dans une démarche de progrès. Je resterai un défenseur des polices municipales agissant dans le respect de leurs prérogatives, sous l'autorité des maires, et dans le cadre d'une complémentarité assumée avec les FSI, pour la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens. Les hommes et les femmes qui exercent ce métier sont extrêmement attachants et méritent notre reconnaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général adjoint, en l'expression de mes sentiments distingués. *de bien cordiaux.*



Jean-Louis BLANCHOU

Monsieur Bruno CHAMPION
Secrétaire général adjoint national
SAFPT
35, rue Jules Verne
83220 LE PRADET